



LA MONTAGNE EN MOUVEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Porte-de-Savoie, le 21 avril 2026

Solidarité en montagne : DSF lance le parrainage des petits domaines skiables

Dans le prolongement de l'esprit d'entraide et de solidarité qui inspire déjà sa politique professionnelle et son pôle RSE créé en 2024, Domaines Skiables de France lance un nouveau dispositif de parrainage entre stations volontaires, pour partager compétences, moyens techniques et vision stratégique face aux défis climatiques et économiques. Parmi la quarantaine de jumelages en cours, Chamrousse avec Saint-Hugues-Les Égaux, et Font-Romeu avec Les Estables ont été les premiers binômes officialisés lors du salon Mountain Planet le 21 avril sur le stand DSF, en présence des exploitants concernés. Ces jumelages illustrent la volonté de la profession d'organiser une solidarité très opérationnelle entre stations d'un même massif ou de massifs complémentaires, au service de l'équilibre des territoires de montagne.

Un dispositif très concret d'entraide

Le parrainage s'articule autour de trois grands axes :

- Appui stratégique et de gestion : partage d'expériences sur les DSP, les modèles économiques, la gestion des ressources humaines, la diversification quatre saisons, la transition énergétique et l'adaptation climatique (outils de type Climsnow, trajectoire carbone 2037, etc.).
- Soutien technique et opérationnel : échanges de bonnes pratiques en matière de sécurité des pistes, d'exploitation des remontées mécaniques, de damage, de gestion de la neige de culture, d'entretien de l'outil de travail et de maintenance préventive.
- Coopération RSE et territoriale : accompagnement sur les éco-engagements environnementaux (bilan carbone, gestion de l'eau, biodiversité, démantèlement des installations obsolètes) et sur les initiatives de solidarité déjà portées par la profession (Nivalliance, plateformes de matériel d'occasion, mise à disposition de personnel...).

Les stations qui parrainent mettent à disposition du temps d'experts, des outils de suivi et des retours d'expérience sur leurs propres démarches (économie circulaire, équipements reconditionnés, diversification, etc.), tandis que les petites stations bénéficient d'un regard personnalisé sur leurs projets prioritaires.

Donner des perspectives aux petites stations

Stations-villages, domaines de moyenne altitude ou sites de proximité jouent un rôle clé pour l'initiation au ski, la vie locale et l'équilibre social des vallées, mais disposent souvent de marges de manœuvre limitées face à la hausse des coûts, à l'inflation réglementaire et à la variabilité de l'enneigement. L'objectif du parrainage est de leur apporter un effet de levier : structurer leurs projets, optimiser les investissements, sécuriser l'exploitation et conforter leur place dans l'écosystème touristique et économique de la montagne.

Avec ce dispositif, DSF souhaite également encourager des coopérations plus larges entre acteurs du territoire : exploitants, fournisseurs, communes, écoles de ski, agriculteurs, dans la continuité des partenariats déjà engagés avec le monde pastoral et agricole sur le partage de l'eau, la gestion des alpages et la préservation des paysages.

« Avec ce programme de parrainage, nous amplifions ce qui fait déjà la force de notre profession : une solidarité très concrète entre grands domaines et petites stations. L'enjeu est simple : ne laisser aucun territoire décrocher face aux défis climatiques, économiques et sociaux qui touchent la montagne », souligne Anne Marty, présidente de Domaines Skiabiles de France.

Un prolongement des solidarités déjà existantes

Ce programme de parrainage prolonge et structure des dispositifs de solidarité déjà portés par DSF :

- Nivalliance, fonds d'assurance mutualisé contre les aléas d'enneigement, financé à 100% par les domaines skiabiles, qui a permis de redistribuer plus de 23 M€ depuis 2005 aux exploitants les plus exposés.
- Les actions de simplification à destination des 100 plus petits exploitants, poursuivies dans le cadre du pôle RSE de DSF, avec l'aide de toutes les commissions de travail.
- La plateforme de matériel d'occasion et les opérations bénévoles de démontage d'installations obsolètes, qui illustrent une solidarité technique très concrète entre grandes et petites structures.

Ce nouveau processus de parrainage donne ainsi un cadre plus lisible et plus opérationnel à une démarche de solidarité déjà bien ancrée dans la profession.

Domaines Skiabiles de France (DSF) est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiabiles français et de transport par câble. DSF fédère 380 adhérents répartis entre 230 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiabiles), et environ 150 membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'œuvre ...). Les domaines skiabiles constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne, qui accueille chaque hiver 10 millions de touristes dont 7 millions pratiquent les sports de glisse. Acteurs déterminants dans la dynamique des stations de montagne, les domaines skiabiles conditionnent l'activité économique des acteurs locaux (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). L'activité des domaines skiabiles est indispensable pour fixer l'emploi et la vie sociale sur les territoires. En montagne, les adhérents de DSF représentent 18 500 salariés répartis sur une vingtaine de métiers. Chaque hiver, ce sont plus de 120 000 emplois en France (directs et indirects) qui dépendent de l'ouverture des domaines skiabiles (commerces, hébergements, écoles de ski, services en station...). Avec 54,78 millions de journées-skieur en 2024/2025, la France se classe au second rang mondial des destinations de ski, derrière les États-Unis et devant l'Autriche. www.domaines-skiabiles.fr